

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 634

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

634

Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 634 22 avril 1982
Dix-neuvième année

Rédacteur responsable:
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc
Abonnement
pour une année: 52 francs

Administration, rédaction:
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021/22 69 10
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:
Rudolf Berner
François Brutsch
André Gavillet
Yvette Jaggi
Ursula Nordmann
Charles-F. Pochon
Victor Ruffy

Points de vue:
J. Cornuz

PHOSPHATES AND CO

Lessives propres

L'alibi du plus fort est toujours le meilleur, surtout s'il assied sa crédibilité sur un raisonnement à consonance scientifique.

Pour preuve: l'affaire des lessives sans phosphates.

Depuis des années, les biologistes ont identifié les phosphates comme le principal facteur d'eutrophisation des eaux. Un tiers des phosphates aboutissant dans les lacs provient des lessives et autres détergents utilisés par les ménages. Depuis autant d'années¹, les écologistes et les consommatrices réclament des alternatives que seuls des petits fabricants et autres droguistes motivés sont parvenus à leur fournir.

Les grands savonniers pour leur part ont toujours proclamé l'impossibilité de laver plus blanc et d'adoucir l'eau de lessive sans adjonction de phosphates, présentés comme des agents indispensables pour le nettoyage du linge et la conservation de l'appareillage.

Toutes ces «bonnes» raisons, la publicité, d'un volume traditionnellement record dans le secteur des détergents, s'est évidemment chargée de les répercuter à l'infini dans les communications aux ménagères.

Même le Conseil fédéral s'est laissé convaincre, puisque l'Ordonnance prise en 1977 préconisait la réduction progressive de la teneur en phosphates.

Il a fallu la démonstration administrée avec détermination et éclat par des dizaines de ménages de Suisse romande pour que les fabricants aperçoivent l'opportunité d'un marché nouveau: celui de

lessives enfin propres. Dans un beau mouvement d'ensemble, les grands et les outsiders mettent cette année de nouveaux produits sans phosphates sur le marché. On retrouve côte à côte les multinationales (par exemple Procter & Gamble, qui ajoute Vizir à ses poisons Ariel et Dash) et les marques suisses (Steinfels, Coop, Migros), toutes convaincues de leur nouvelle lessive qui, ô miracle, présente le double avantage d'être plus concentrée, donc plus économique à l'emploi, et de rendre superflu le prélavage, d'où une économie de temps et d'énergie.

Comme les initié(e)s savaient devoir s'y attendre, c'est bel et bien la Migros qui a manifesté la plus forte résistance. Dans un article paru dans «Construire» le 9 décembre dernier, Dame Eugénie Holliger, qui fait office de «Madame consommatrice» auprès de la Fédération des coopératives Migros, défendait encore fort et ferme les lessives enphosphatées. Dans sa lettre aux consommateurs du 17 mars 1982, Pierre Arnold soi-même glorifiait «ces méchants phosphates». Deux semaines plus tard, il revenait sur le sujet, mais se disait cette fois «dans l'attente des sans phosphates», enfin considérés comme un progrès, assorti bien entendu d'un avertissement à toutes ces ménagères se piquant d'écologie: «Ça va coûter plus cher» et d'un conseil depuis longtemps donné par les consommatrices: éviter tout surdosage inutile.

Plus question de linge grisâtre et rapidement usé, ni de machines endommagées ou de tuyauterie encrassée!

Si ça peut les consoler, les écologistes pourront toujours se dire qu'on a l'air d'un fou en ayant raison avant les autres. Plus injuste encore: en face, on se donne des airs généreux, en prenant tardivement le bon chemin.

¹ Et dans «Domaine Public» très régulièrement, dès 1979 (nos principes, DP 511 30.8.1979: «Epuration des eaux: un marché de dupes»). Voir en particulier DP 587 9.4.81: «Migros et les phosphates».